

*La terre, il l'a aimée, respectée et travaillée,  
aujourd'hui, elle l'accueille.*

Ses enfants:

Jean-Pierre et Marilyn **Debluë-Schumacher**

et leurs enfants Mark, Shawn et Laura;

Isabelle **Debluë** et sa fille Juliette;

Son frère, Pierre et Emma **Debluë**;

Son neveu et sa nièce:

Marc et Josette **Debluë**, leurs enfants Marion, Vincent, et familles;

Madeleine **Debluë**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Henri DEBLUË**

enlevé à l'affection des siens, le 15 janvier 2017, dans sa 88e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Commugny, le mardi 24 janvier, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

Henri repose au Centre funéraire de Nyon, route de Clémenty 4, à Nyon.

De chaleureux remerciements vont à l'ensemble du personnel de l'EMS La Clairière à Mies pour ses bons soins et son accompagnement.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fondation Theodora (des Clowns pour des enfants hospitalisés), à Lonay, CCP n° 10-61164-5, mention: Henri Debluë.

Adresse de la famille: chemin du Vieux-Pressoir 2, 1297 **Founex**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.